



Le Havre, lundi 11 mai 2020

Madame, Monsieur,

Monsieur le Président de la République a décidé le retour en classe des élèves de sixième et cinquième dès le lundi 18 mai 2020, de façon progressive afin de permettre la sécurisation des conditions sanitaires. Le retour des élèves de quatrième et de troisième sera défini fin mai.

L'objectif de la reprise des cours en présentiel revêt plusieurs dimensions : permettre de renouer du lien social, reprendre un rythme scolaire avec pour ambition principale de faire en sorte que la rentrée de septembre soit la plus efficiente possible. Si les aspects pédagogiques font partie de nos préoccupations, la finalisation des programmes ne sera pas un objectif pour cette fin d'année scolaire.

Le principe de limitation des interactions -et donc de l'accueil limité d'élèves simultanément- a guidé les choix opérés dans l'établissement, au regard de la structure du collège, des effectifs élèves et de l'encadrement possible.

Les travaux de préparation se sont déroulés de façon concertée avec les personnels de l'établissement et les représentants des parents d'élèves pour partager points de vue et avoir une réflexion collective. Un conseil d'Administration est organisé ce jeudi 14 mai à 18h pour entériner les dispositions prises au collège Irène Joliot-Curie.

Organisation de la circulation des élèves

Nous avons choisi de penser l'organisation autour d'une journée type de l'élève et ainsi assurer le respect des règles du Protocole Sanitaire National au niveau de l'établissement. Vous trouverez en pièces jointes la **fiche « Journée type de l'élève »** qui a été réalisée pour vous permettre de percevoir la prise en charge au collège ainsi que le **plan de circulation**. Les élèves seront guidés par un assistant d'éducation de son entrée à la sortie du collège. Lire également **la note de la vie scolaire** à destination des parents.

Emplois du temps

Des emplois du temps en présentiel vont compléter le travail donné en distanciel : les élèves pourront travailler avec leurs professeurs sur le travail donné via nos outils de suivi scolaire (Pronote et ENT). Certains cours ne se dérouleront qu'à distance. L'emploi du temps habituel sur pronote restera le support des cours distanciel jusqu'à la fin de l'année.

Pendant les deux prochaines semaines, les élèves de sixième et cinquième auront un emploi du temps adapté au principe retenu. En fonction des décisions des autorités, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} auront à leur tour cours à partir de la troisième semaine.

Chaque classe est divisée en deux groupes pour un effectif maximum de 15 élèves, ce qui va permettre à tous les élèves d'être pris en charge 2 demi-journées par semaine.

Les élèves bénéficieront de 4h de cours par ½ journée sur une grille horaire remaniée : de 8h à 12h, de 9h à 13h, de 12h à 16h ou de 13h à 17h selon les classes.

Ainsi, nous avons pu prendre en compte la nécessité d'accueillir indépendamment chaque classe de manière à ce qu'il n'y ait aucune interaction entre elles de l'entrée à la sortie du collège.

Les élèves seront installés dans une salle de cours attribuée à chaque groupe. Les cours ont été positionnés en miroir pour faire en sorte que les deux groupes d'une classe aient les mêmes cours dans la demi-journée.

A l'issue de cette période, nous serons en mesure d'ajuster les emplois du temps pour optimiser les cours en présentiel pour l'ensemble des niveaux du collège.

Les élèves ULIS auront cours les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h en salle 108 avec Madame Jolivet et de ce fait n'auront pas cours dans leur classe de rattachement.

En pièces jointes, vous trouverez le principe de construction des emplois du temps accompagné de des emplois du temps correspondants pour les deux prochaines semaines. Les groupes 1 et 2 de chaque classe servent de base pour l'emploi du temps présenté. La communication des emplois du temps est doublée sur Pronote.

Organisation des enseignements

Les élèves devront venir avec leur propre matériel : cahiers, stylos, manuels... Aucun échange ne pourra se faire en cas d'oubli. Il ne sera pas nécessaire de présenter le carnet à l'entrée du collège. Selon les besoins, des photocopies pourront être distribuées par les professeurs mais de façon très limitée en raison du protocole sanitaire.

Organisation du service de demi-pension

Le service de restauration sera accessible pour les élèves déjà demi-pensionnaires des niveaux accueillis et qui souhaitent déjeuner au collège.

Les emplois du temps ont été construits pour éviter la pause méridienne au sein de l'établissement : les élèves déjeuneront soit avant leurs cours (11h30 ou 12h30 pour les cours débutant à 12h ou 13h), soit après les cours se terminant à 12h ou 13h.

Vous trouverez ***en pièce jointe*** le protocole de fonctionnement de la demi-pension.

L'ambition du collège est de rassurer les familles quant aux conditions d'accueil des élèves au collège.

Pour assurer un encadrement fiable et envisager l'accueil des quatre niveaux simultanément, ***la décision que vous allez prendre d'envoyer votre enfant ou non sera définitive.***

Les assistants d'éducation prendront contact avec vous en milieu de semaine pour estimer les effectifs attendus au collège et à la demi-pension.

Il est important de rappeler que les élèves devront tous respecter scrupuleusement les gestes « barrière » et les consignes mises en œuvre dans l'établissement.

Les élèves auront moyen de se nettoyer régulièrement les mains avec du gel hydroalcoolique et devront porter en permanence leur masque.

Il est important de vérifier l'état de santé de votre enfant régulièrement et ne pas l'envoyer au collège s'il ne se sent pas bien, quels que soient les symptômes. Vous devrez prendre contact avec l'infirmière de l'établissement pour l'informer de la situation.

Dans le cas où un élève refuserait délibérément de suivre les règles ou s'il pose des problèmes de comportement, il sera renvoyé vers sa famille pour assurer la sécurité de tous.

Vous retrouverez d'autres informations utiles sur la page <https://hgemcijc.netboard.me/ijc2>

Sûr de votre confiance pour l'accueil des élèves dans les meilleures conditions, je vous adresse,
Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

David Bernouy